

## Conseil municipal du 30 / 04 / 19

L'an deux mille dix-neuf, le 30 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence Jeannine Brunet, maire de la commune.

Présents :Mme BRUNET , Mme CANO, Mme CORTINAS, Mr FLOUS, Mr GRESSIER, Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr TEILLOL, Mme VENEL

Absents excusés : Mr ROMANI, Mr LAPORTE, Mme THOUVENOT

Mr TEILLOL est nommé secrétaire de séance.

### **Ordre du jour**

1/ DM budget municipal

2/ DM budget photovoltaïque

3/ Durée des amortissements

4/ Questions diverses

### **1/ DM budget principal**

Il faut pallier à une dépense supplémentaire pour le remboursement de la taxe d'aménagement (dépense au 10226)

**Vote à l'unanimité**

### **2/ DM budget photovoltaïque**

Erreur report en R02 de 1162,42 € et ouverture de crédits pour dotation aux amortissements

**Vote à l'unanimité**

### **3/ Durée des amortissements**

Durée des amortissements de 5 à 20 ans selon le caractère spécifique du matériel :

- Matériel informatique ( 5 ans )
- Outillage ( 10 ans )
- Matériel réparable ( 20 ans )

**Vote à l'unanimité**

### **4/ Questions diverses**

- Permanence pour les élections européennes : Mr TEILLOL propose un planning de la journée avec les permanences de chaque conseiller municipal.
- Ecole : Mme CORTINAS dresse un état néant depuis le dernier conseil, en raison des vacances scolaires.

- Urbanisme : Mme RAMOS dresse le bilan des demandes de CU et des demandes de PC. Elle souligne que le projet de maisonnettes envisagé sur le Chemin de Béquine a été refusé, en raison d'un problème d'assainissement du secteur. Celui-ci sera à revoir en fonction du raccordement ou pas au réseau d'assainissement de la zone commerciale.
- Travaux : Mr GRESSIER , Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI retracent l'ensemble des travaux effectués depuis le dernier conseil. Ils ont été nombreux et les conseillers apprécient la multiplicité des travaux réalisés. Il est évoqué la nécessité de poser des panneaux d'affichage sur la commune. Un serait envisagé à la Bachade, un au-delà de la Chapelle, un au rond-point menant à la CUMA, un autre sur la Serre et enfin au parking de la mairie réservé uniquement aux informations municipales. Le conseil accepte le principe et la dépense à prévoir. Par ailleurs, il est proposé de placer au terrain de football un filet pour arrêter les ballons derrière les buts. Les conseillers informés du problème pensent que ce filet devrait être de 6 m de haut. Un devis avait été établi pour une hauteur de 5 m, il est donc demandé de faire un autre devis.
- Communication : Mr TEILLOL informe le conseil sur le déroulement de la cérémonie du 8 Mai. Il rappelle les contacts pris avec une société de mise en réseau pour les informations devant être communiquées aux citoyens. Si ce projet n'aboutit pas, la commune s'adressera à l'ATD pour améliorer notre système d'information. Mr TEILLOL rappelle qu'un groupe d'artistes peintres amateurs travaille sur la décoration de la cabine téléphonique ( près de la mairie) prévue pour être transformée en cabine à livres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h.

**Vote à l'unanimité**